

Die Verortung der Bewährung in den Rechtssystemen Deutschlands und Frankreichs

La place de la probation dans les
systèmes juridiques français et allemand

Colloque « La
coopération franco-
allemande dans le
domaine de la
probation »

Intervention :
Mouad RAHMOUNI,
Chef du
département des
politiques
d'insertion, de
probation et de
prévention de la
récidive (DPIPPR)
Direction
interrégionale des
services
pénitentiaires Est-
Strasbourg

La probation en France

- **Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) est le seul service en charge :**
 - de l'exécution des décisions de probation,
 - et de l'accompagnement des probationnaires.

- **Le SPIP :**
 - un service public de l'État créé en avril 1999,
 - un service dont la mission première est la prévention de la récidive.

LES SPIP de la DISP Est-Strasbourg

■ Les ressources humaines :

- au 1er janvier 2004 : 221 personnels dont 21 cadres
- au 1er mars 2016 : 384 personnels dont 32 cadres

LES PERSONNES PLACÉES SOUS-MAIN DE JUSTICE

- Les probationnaires sur la DISP Est – Strasbourg
 - au 1er janvier 2004 : 9 550 probationnaires
 - au 1er mars 2016 : 18 867 probationnaires
- Personnes détenues sur la DISP Est-Strasbourg
 - au 1er janvier 2004 : 4 129 personnes détenues
 - au 1er mars 2016 : 5 493 personnes détenues

L'EVOLUTION DES MESURES DE PROBATION

- Des mesures de sursis et mise à l'épreuve, et de travail d'intérêt général (1983),
- ... en passant par
 - la surveillance judiciaire,
 - la surveillance de sûreté,
 - la surveillance électronique,
- ... jusqu'à la contrainte pénale (réforme pénale de 2014).

L'EVOLUTION DES MODES D'INTERVENTION DES SPIP

- La nécessité et l'opportunité de parfaire, et de rendre plus lisible la méthodologie d'intervention des SPIP
- Une meilleure coopération avec les autorités judiciaires
- L'intérêt d'appliquer les principes directeurs des Règles Européennes de la Probation (REP) à toutes les personnes confiées au SPIP

L'EVOLUTION des modes d'intervention des spip (suite)

- L'association de la personne à tous les stades de la prise en charge,
 - une évaluation initiale, partagée avec la personne, pour déterminer les besoins de l'intervention,
 - une intervention qui repose sur les capacités et les ressources de la personne,
 - soutenir la motivation de la personne au changement.

L'EVOLUTION des modes d'intervention des spip (SUITE)

- Engager un travail éducatif individuel et /ou collectif sur :
 - les façons de penser et d'agir,
 - le comportement et les représentations,
 - les facteurs de répétition de l'acte délictuel ou criminel

LA POSTURE PROFESSIONNELLE

Expliquer que la manière d'agir auprès des personnes (capacité d'écoute, communication non-verbale,...) est aussi importante que le contenu des actes professionnels.

S'appuyer sur les courants théoriques et les REP afin d'aider les professionnels à trouver le juste positionnement.

Rendre visible, valoriser et développer le savoir-faire et le savoir-être des personnels.

Concevoir la posture professionnelle comme un outil mobilisable par tous les professionnels du SPIP en lien avec le public.

LA POSTURE PROFESSIONNELLE (suite)

- Développer une relation propice à l'accompagnement
- Développer la collaboration avec la personne accompagnée
- Clarifier son rôle et expliquer les règles
- Faire preuve d'une utilisation efficace de l'autorité
- Être tourné vers la résolution de problèmes

La relation JAP / SPIP ...

- L'interlocuteur judiciaire privilégié du SPIP, c'est le JAP.
- Les SPIP sont saisis par les autorités judiciaires, et doivent rendre compte de l'exécution des mesures.
- Les bons rapports, la bonne coordination entre le JAP et le SPIP sont importants pour l'accompagnement des publics justice.

... Une bonne articulation, et un travail en lien.

- Être clair sur les compétences de chacun et pouvoir exprimer les interrogations ou les désaccords
- Définir des priorités communes, notamment en cas de surcharge de travail
- Des rencontres régulières
- Des protocoles, des comptes-rendus de réunion sur lesquels on pourra s'appuyer plus tard
- Des démarches communes auprès des partenaires communs ex : postes de TIG, structures de placement à l'extérieur

Merci de votre attention !